



succession apres divorce

Par **berling**, le **14/07/2019** à **22:17**

Bonjour j'ai divorce en 1995 et le juge m'a donne le droit de garder la maison a charge de payer le credit.J'ai paye a mon ex mari une somme pour lui payer ce qu'on avait deja paye sur le credit a charge de regulariser chez le notaire.or j'ai paye le credit et mon ex mari a disparu et n'a jamais repondu a la convocation du notaire. indemnite d'occupation. Que dois je faire? je lui ai donne l'argent en liquide que mes parents m'on donne car il ne voulait pas de cheque.Aujourd'hui j'apprends qu'il est decede et que son fils d'un precedent mariage me reclame sa part sur la maison et une indemnite d'occupation.Merci de m'aider